ADEBONNAIRIER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

[1] ADEBONNAIRIER Médecine - Médecine

verbe
Etymologie FEW I, 134b area

Définition Rendre plus supportable, adoucir, en parlant d'une maladie ou d'une douleur.

Notes

- Note encyclopédique

 L'unique occurrence, un participe passé en emploi adjectival, concerne les maladies incurables : il s'agit dans ce cas de rendre les douleurs supportables, pour prolonger au mieux la vie du patient, tout en sachant toutefois que la guérison complète n'est pas possible. [L.Viénot]

Citations

- ...et toutevoies la ferveur et l'acuité et la corrosion d'icés maladies poënt aucune fois estre adebonneriees, et toutevoies se elles ne poënt du tot en tout estre refrenees, et doulours sont faites plus tollerables au pacient, et est sa vie souvente fois aloignie, s'il est gouverne en .6. choses ne mie natureilz par maniere congrue, et se la maladie est procuree par medecinemens congrus mis dessus. Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, t.2, chap. 1437, p. 40.*